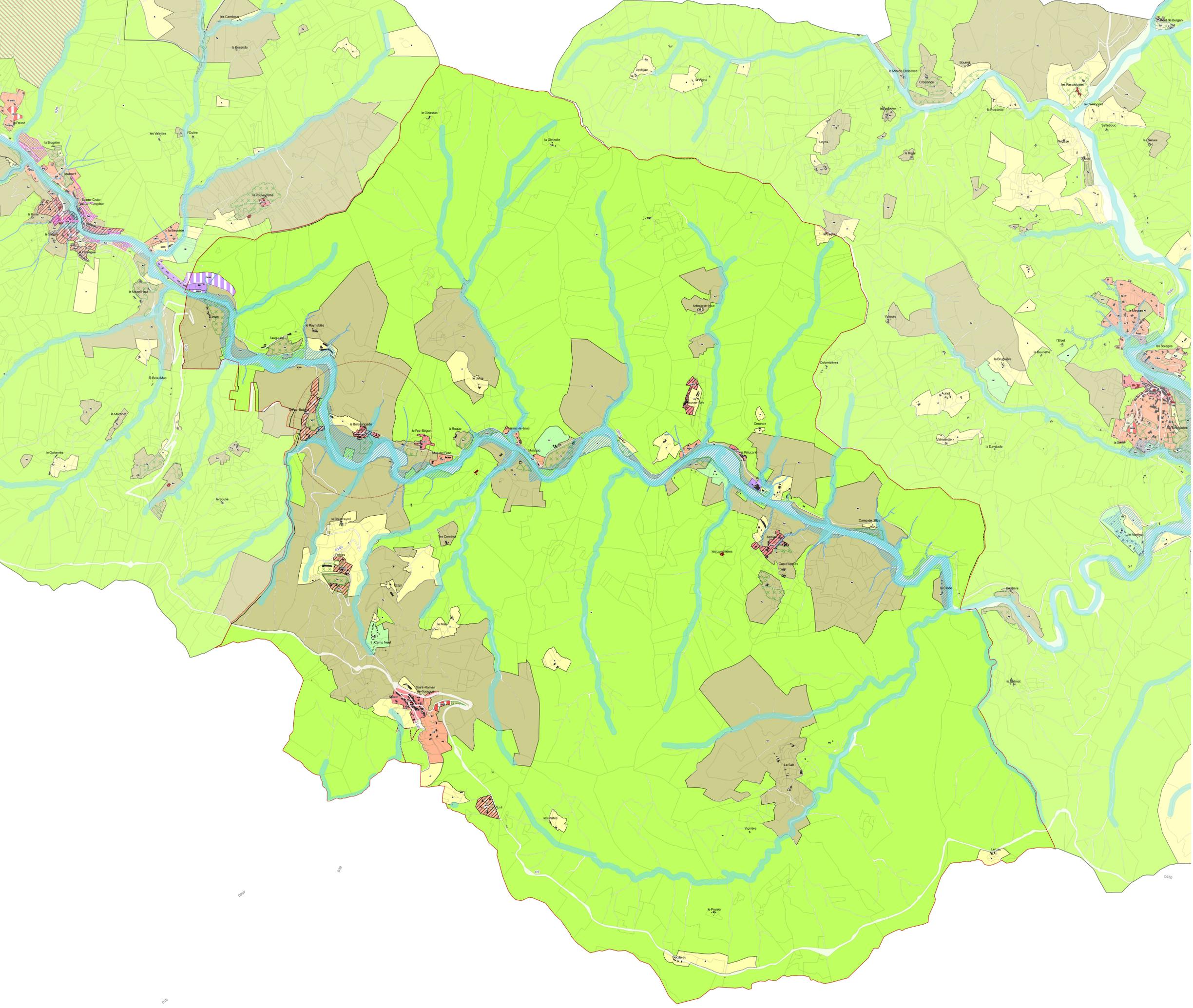


Élaboration du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



4.2b Zonage communal
 Commune de Moissac-Valle-Française

Document approuvé le 30 mars 2023



- Limite communale**
- UA / UAnc
 - UB / UBnc
 - UE
 - OAU
 - 1AUB / 1AUBo
 - OAAE
 - A
 - Ap
 - Apj
 - N
 - Ni
 - Np
- Prescriptions**
- Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) - Aléa indifférencié
 - Atlas Départemental des Zones Inondables (ADZI)
 - Périmètre de recul aux abords des cours d'eau (20m)
 - Zone cœur du Parc National des Cévennes
 - Monument Historique
 - Périmètre de protection aux abords des Monuments Historiques (500m)
 - Risque minier résiduel
 - Emplacement réservé
 - Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 - Bâtiment pouvant changer de destination
 - Linéaire de commerces
 - Espace Boisé Classé (sujet)
- Secteurs soumis à des règles spécifiques**
- Secteur toiture aspect lauze « TL »
 - Périmètre avec hauteur maximum spécifique
- Éléments à protéger au titre des articles L151-19 et/ou L151-23 du Code de l'Urbanisme**
- Patrimoine bâti protégé**
- Édifice remarquable
 - Construction et aménagement vernaculaire (pont, ruchers-troncs, menhirs, etc.)
 - Chaînage ornementé
 - Ouvrage hydraulique (béal, trincat, etc.)
 - Voie et draille
- Élément de végétation protégé**
- Ensemble boisé
 - Bosquet ou alignement d'arbre
 - Ripisylves
 - Sujet remarquable
 - Zone humide
 - Prairies maigres de fauche ou habitats de milieux ouverts

TABEAU DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Commune	N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface
Molezon	MOL01	Création d'une aire de stationnement public	Commune	408 m²
	MOL02	Équipement public	Commune	62 m²
Sainte-Croix-Valle-Française	SCVF01	Acquisition du terrain de sport et réalisation des équipements annexes (vestiaires, etc.)	Commune	6 450 m²
	SCVF02	Protection des sources et de la ressource en eau et aménagement de jardins partagés	Commune	2,4 ha
	SCVF03	Aménagements hydrauliques (béal)	Commune	9 023 m²
	SCVF04	Aménagement de jardins partagés	Commune	3 446 m²
	SCVF05	Création d'un équipement (Office de Tourisme / bibliothèque)	Commune	371 m²
	SCVF06	Création et aménagement d'un équipement de services, d'un espace public (place) et d'un lien piéton avec la RD40	Commune	2 477 m²
	SCVF07	Construction de logements sociaux et d'un équipement public (bret-ble)	Commune	3 039 m²
	SCVF08	Création d'une aire de stationnement public	Commune	2 846 m²
	SCVF09	Aménagement d'un chemin piéton d'accès au Gardon	Commune	69 m²
	SCVF10	Construction d'une station d'épuration	Commune	5 319 m²
Saint-Martin-de-Larsac	SML01	Extension du cimetière	Commune	2 000 m²
	SML02	Construction d'un local pour les services techniques	Commune	866 m²
	SML03	Création d'une unité cohérente de logements et d'équipements publics (voies, stationnement, STEP) (OAP logement S&S)	Commune	14 424 m²
	SML04	Création d'une unité cohérente de logements et d'équipements publics (voies, stationnement, STEP) (OAP La Sargat)	Commune	7 284 m²
	SML05	Création d'une unité cohérente de logements et d'équipements publics (voies, stationnement, STEP) (OAP L'Estouly)	Commune	9 815 m²
	SML06	Construction d'un local adossé à la salle des fêtes	Commune	1 274 m²